

INDUSTRIE DE L'ASSURANCE

www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel

Expression doit être perçue comme englobant une famille d'activités dont le noyau dur est constitué par les opérations d'assurances. On peut ajouter que c'est un agencement d'activités, d'acteurs et d'opérations qui ont en commun la commercialisation, la gestion et le suivi des produits et services d'assurance, de microassurance et de réassurance. Elle est donc l'activité économique organisée dans le secteur des assurances.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**